

&gt;&gt; Service

&gt;&gt; L'AUTEUR

Bruno PELLETIER

Administrateur SNVEL\* - Formaveto

## Identification et nouveau contexte réglementaire : une formation pour s'adapter

**Les nouvelles mesures législatives sur les chiens dangereux apportent aux praticiens une opportunité de proposer de nouveaux services à leurs clients autour de l'identification des animaux. Pour tirer profit de cette situation, les confrères doivent être parfaitement au fait des nouveautés réglementaires et posséder et maîtriser les outils inhérents. C'est pourquoi le SNVEL organise un Tour de France de l'identification électronique, sous forme de réunions à destination des praticiens et de leurs ASV.**

La nouvelle loi sur les chiens dangereux du 20 juin 2008 vient renforcer le rôle des vétérinaires dans la prévention:

- en instaurant l'évaluation comportementale des chiens de catégorie et des chiens mordeurs ;
- en créant un permis de détention subordonné à la formation des maîtres, dans laquelle la profession sera partie prenante ;
- en imposant un certificat vétérinaire lors de toute cession d'un chien.

La loi du 6 janvier 1999 avait déjà notifié l'obligation de vaccination antirabique des chiens de catégorie, qui devront désormais être munis d'un passeport puisque celui-ci devient la seule modalité de certification de la vaccination à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Ces nouvelles mesures renforcent de fait la place centrale de l'identification des animaux dans le dispositif, puisqu'elles imposent que l'animal soit identifié et que son numéro soit reporté sur les documents réglementaires exigés.

### Réelle opportunité

Le SNVEL\* voit dans ce contexte une réelle opportunité pour les praticiens de développer le pourcentage des animaux identifiés dans leur clientèle et de proposer un nouveau service de conseil à leurs clients, dans le cadre d'un véritable projet d'entreprise.

En effet, le vétérinaire qui sensibilise systématiquement chacun de ses clients à l'importance de l'identification et des mesures associées, rend un triple service:

- à son client, puisqu'il l'informe de ses obligations et lui permet de se mettre en règle ;
- à l'animal, qui une fois identifié, muni de son passeport et valablement vacciné contre la rage, se trouve protégé en cas de perte, évite l'euthanasie en cas de contamination rabique ou de mise en fourrière, et le cas échéant évite les mesures coercitives ;
- enfin, à la collectivité, puisque les évaluations comportementales et la déclaration des morsures, comme la certification des vaccinations dans le passeport, visent une meilleure traçabilité sanitaire et comportementale des animaux.

### Mesures adaptées à chaque animal

Une telle approche implique que les praticiens soient bien au fait des nouveautés réglementaires et de leur impact positif

en termes d'activité, mais également qu'ils acquièrent la démarche et les outils nécessaires pour promouvoir leur double mission d'officier d'état civil (identification, passeport) et de professionnel de la santé animale (évaluation comportementale, certificat vétérinaire, certification des vaccinations). Il va de soi qu'une telle approche débute dès l'accueil et s'appuie sur le fichier client, avec la vérification du statut de l'animal (identifié ou non, catégorisé ou non, ayant déjà mordu ou fugué...). L'objectif est alors de proposer les mesures adaptées à la situation de chaque animal: identification en priorité, évaluation comportementale si nécessaire mais aussi passeport et vaccination certifiée. Toute l'équipe vétérinaire, incluant le personnel auxiliaire, doit donc impérativement être associée à cette démarche et en partager les objectifs.

### Nouvelle approche client

Le SNVEL a souhaité utiliser les excédents financiers de l'identification électronique pour sensibiliser les praticiens à ce nouveau projet d'entreprise. Ainsi, au premier semestre 2009, il organise un cycle de réunions en soirée pour les vétérinaires.

Le SNVEL a également sollicité le Gipsa\*\* pour animer le lendemain une journée de formation ASV, prise en charge par l'Opcapl. Chaque praticien, s'il le souhaite, pourra ainsi bénéficier pour ses auxiliaires d'une formation Gipsa parfaitement coordonnée quant à ses objectifs, conçue avec l'appui du SNVEL par des experts de la formation professionnelle et ciblée sur la relation client.

Avec ce Tour de France organisé pour les vétérinaires et les ASV, le SNVEL entend mobiliser les praticiens sur cette nouvelle approche client, pour leur permettre de mieux valoriser leurs actes d'identification et de certification. ■

### >> Encore plus d'infos !

SAPV-Formaveto, 112-114, avenue Gabriel  
Péri, L'Hay-les-Roses, 94246 cedex,  
tél. : 01.55.01.08.33, fax : 01.55.01.08.14.,  
courriel : formaveto@sapv.fr.

\*SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

\*\*Gipsa : Groupement d'intérêt public formation en santé animale.

*Les nouvelles mesures législatives offrent au praticien l'opportunité de développer le pourcentage des animaux identifiés dans leur clientèle.*



Callaloo Twisty-Fotolia.fr

## Dates du Tour de France de l'identification électronique

Pour connaître et transformer cette nouvelle réglementation, en qualité de service pour vos clients, le SNVEL met en place un « Tour de France de l'identification électronique » en organisant des soirées vétérinaires et des journées de formation ASV le lendemain.

<b>Soirées véto (buffet et réunion) 20h00 - 23h00</b>		<b>Journées Formations ASV 9h00 - 17h00</b>	
Offert par le Snvel		Pris en charge par l'OPCA PL	
BORDEAUX	15 janvier 2009	BORDEAUX	16 janvier 2009
TOULOUSE	22 janvier 2009	TOULOUSE	23 janvier 2009
RENNES	05 février 2009	RENNES	06 février 2009
ILE DE LA RÉUNION	19 février 2009	ILE DE LA RÉUNION	20 février 2009
MONTPELLIER	12 mars 2009	MONTPELLIER	13 mars 2009
CLERMONT FERRAND	26 mars 2009	CLERMONT FERRAND	27 mars 2009
PAU	10 mars 2009	PAU	11 mars 2009
GRENOBLE	2 avril 2009	GRENOBLE	3 avril 2009
GUADELOUPE	22 avril 2009	GUADELOUPE	-
MARTINIQUE	23 avril 2009	MARTINIQUE	23 avril 2009
MARSEILLE	12 mai 2009	MARSEILLE	13 mai 2009
PARIS	14 mai 2009	PARIS	15 mai 2009
LYON	19 mai 2009	LYON	20 mai 2009
LILLE	28 mai 2009	LILLE	29 mai 2009
METZ	9 juin 2009	METZ	10 juin 2009
NANTES	11 juin 2009	NANTES	12 juin 2009

**La soirée vétérinaire traitera de l'organisation d'une démarche systématique de communication avec les clients perçue comme un service supplémentaire et très professionnel.**

**La journée de formation ASV leur apportera la méthode, le savoir faire et le discours approprié.**

**Les outils de la campagne (1 lecteur par clinique offert, affiche salle d'attente, brochures clients) seront remis aux participants.**

*La soirée vétérinaire traite de l'organisation d'une démarche systématique de communication avec les clients perçue comme un service supplémentaire et très professionnel. La journée de formation ASV leur apporte la méthode, le savoir-faire et le discours approprié. Les outils de la campagne (1 lecteur par clinique offert, affiche salle d'attente, brochures clients) sont remis aux participants.*